

Propositions au grand débat

de la commission Education Jeunesse de l'UDAF de l'Oise

Plusieurs propositions ont été émises par les membres de la commission réunie le 06 février 2019.

1. Ouvrir l'école aux parents et les inviter à assister au sein de l'établissement à des activités éducatives (illettrisme, illettrisme, accès aux droits, gestion budgétaire...) afin qu'ils puissent mieux comprendre et accompagner la scolarité de leurs enfants.
2. Repérer les enfants ayant des difficultés comportementales en raison de situations particulières, telles que les enfants dyslexiques, les enfants de migrants, les enfants adoptés, les enfants dont les familles n'ont plus d'activité professionnelle, les enfants vivant loin de leur famille... et associer des accompagnateurs particuliers issus d'organismes compétents pour travailler avec l'enfant en complément du travail éducatif.
3. Donner une place particulière à l'orientation professionnelle en travaillant sur trois axes :
 - faire connaître le monde professionnel et les métiers offerts aujourd'hui et demain en ouvrant l'école au monde professionnel et en informant d'avantage enfants, parents et enseignants sur les besoins et les exigences économiques.
 - aider les enfants à mieux se connaître grâce à l'apport des neuro sciences et leur faire passer des tests adaptés.
 - solliciter les mouvements familiaux pour mettre en contact les enfants avec les personnes exerçant un métier qu'ils souhaitent découvrir ou mieux connaître.
4. Aider les enfants à poursuivre leur scolarité loin de leurs parents en favorisant l'hébergement dans des familles d'accueil ou avec la présence d'un tuteur désigné au sein d'une association familiale.
5. Offrir une place de représentation des associations familiales au sein des Conseils Départementaux de l'Education Nationale (CDEN). Ces conseils pourraient devenir un véritable lieu d'informations, de dialogue et d'échanges sur les problématiques de l'école au-delà de la politique politicienne.
6. Offrir une seconde chance aux décrocheurs qui veulent réintégrer l'école quel que soit leur âge.
7. Mieux travailler la capacité d'adaptation dans les programmes scolaires.